CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM
SÉANCE DU 3 JUIN 2025

SÉANCE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM TENUE LE 3 JUIN 2025 À 19 H, À LA SALLE DU CONSEIL, 118, AVENUE DES CÈDRES À BRIGHAM

Sont présents à l'ouverture mesdames les conseillères et messieurs les conseillers, Daniel Meunier (siège no. 1), Stéphanie Martin-Gauthier (siège no. 2), *vacant* (siège no. 5) et Gisèle Thériault (siège no.6), sous la présidence du maire suppléant, monsieur Réjean Racine (siège no. 4).

Monsieur le conseiller Philippe Dunn (siège no. 3) et monsieur le maire Steven Neil sont absents.

Assiste également à la réunion monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et greffier-trésorier.

ORDRE DU JOUR

1 Adoption de l'ordre du jour
2 Approbation du procès-verbal de la séance du 6 mai 2025
3 Approbation des comptes et transferts
4 Rapport des dépenses autorisées
5 Correspondance
6 Administration
6.1 Dépôt du rapport financier annuel 2024 et du vérificateur externe
6.2 Adoption – Règlement 2025-01 concernant le fonds de roulement de la Municipalité
6.3 Achat de mobilier de bureau pour le service d'inspection et de voirie et environnement
7 Urbanisme
7.1 Demande no. 2025-01 de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) – autorisation d'un usage commercial au 110 chemin Fordyce, lot 3 521 365 - première résolution [REPORTÉ]
8 Voirie
8.1 Offre de services professionnels – préparation en prévision des interventions diverses de pavage
9 Eaux usées et eau potable
10 Environnement
11 Sécurité publique
12 Loisirs et culture
13 Varia
13.1 Lettre de félicitations – monsieur Louis Villeneuve – élections fédérales
13.2 Demande d'aide financière Cercle des jeunes ruraux de Granby
13.3 Avis de vacance au poste de maire du conseil municipal
14 Période de questions
15 Levée de l'assemblée

_____

1
25-06-106
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Stéphanie Martin-Gauthier, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement, y incluant le maire suppléant, d'adopter l'ordre du jour en gardant le varia ouvert et en remettant le point 7.1 à une prochaine assemblée.

_____

2
25-06-107
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 MAI 2025

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement, y incluant le maire suppléant, d'approuver le procès-verbal de la séance du 6 mai 2025.

_____

3
25-06-108
APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement, y incluant le maire suppléant, d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques totalisant 400 607.52 $ et d'autoriser la directrice générale adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

Fournisseurs	Description	Montant
Bell Mobilité	Facture mensuelle pour le service de cellulaires	290.04 $
Fonds de solidarité FTQ	Contribution mensuelle au REER des employés	1 394.56 $
Hydro-Québec	Factures mensuelles pour consommation d'électricité	7 734.58 $
Revenu Canada	Remise mensuelle des déductions à la source fédérales	4 875.53 $
Revenu Québec	Remise mensuelle des déductions à la source provinciales	12 559.64 $
S.C.F.P.	Remise mensuelle des cotisations syndicales	258.69 $
Vidéotron	Facture mensuelle pour service téléphonique et Internet et usine secteur Guay	415.82 $
Banque Nationale du Canada	Contribution mensuelle au REER de l'employé	1 440.40 $
Caisse Desjardins	Contribution mensuelle au REER de l'employé	701.24 $
Banque Royale du Canada	Contribution mensuelle au REER de l'employé	638.72 $
CIBC	Contribution mensuelle au REER de l'employé	811.08 $
VISA Desjardins	Factures mensuelles - cartes approvisionnement	807.85 $
Esso and mobil business card	Fourniture d'essence pour les véhicules municipaux	358.40 $
Pitney Works	Recharge de la timbreuse	694.03 $
Christopher Skorski	Remboursement de taxes payées en trop	2 662.51 $
Gestion de projets environnementaux Akvo inc.	Mandat de surveillance pour le projet du secteur Guay - phase traitement	1 486.63 $
Aquatech Société de Gestion de l'eau inc.	Services exploitation des ouvrages d'eau potable et des eaux usées pour le mois de mai	5 134.79 $
Arbeau Services	Service d'abattage et d'émondage d'arbres en bordure de la rue Roberge, Léger, Aurèle, Hallé et Gagné	3 966.64 $
Alarme Top Sécurité	Fourniture et remplacement d'un contact de porte au bâtiment des loisirs et liaison digitale annuelle pour le pavillon Gilles-Giroux	476.51 $

Association des pompiers de Bromont	Don, résol. 25-05-095	750.00 $
Groupe Conseil Brieau 2011 inc.	Service office 365 pour avril, service ponctuel de configuration de la nouvelle timbreuse. Fourniture et installation d'un portable Lenovo pour l'inspectrice municipale	5 233.14 $
Buropro Citation	Fourniture de livre pour la bibliothèque	293.53 $
Bell Habitations inc.	Services professionnels en matière de gestion contractuelle pour le mois de mai	5 605.03 $
BRH inc.	Services professionnels pour recrutement du poste de gestion contractuelle et approvisionnement et services professionnels pour analyse et optimisation de l'organisation du travail	1 903.94 $
Services CAPA	Service d'entretien ménager pour le mois de mai	2 012.05 $
Canac	Fournitures diverses pour la voirie et bâtiment	297.28 $
Distribution O-Palardy	Service d'approvisionnement d'eau embouteillée	76.00 $
DBR informatique inc.	Facture mensuelle de lecture du compteur de l'imprimante Kyocera	380.01 $
Patrick Ewing	3 de 6 versement service d'entretien et tonte de pelouses, 3 de 5 versement service d'entretien du terrain de baseball pour la saison 2025 et 3 de 5 versement d'entretien du terrain de soccer	3 421.35 $
Excavations G.A.L.	Service annuel de balayage des rues	15 139.34 $
PM Excavation	Service de transport pour livraison du sable pour le terrain de baseball	413.91 $
Enviro 5 inc.	Service de nettoyage des postes de pompage avec équipement d'espace clos	2 688.52 $
Fabrique Sainte-Marie Médiatrice	Contribution dans le cadre du 100e anniversaire - résol. 25-05-101	1 500.00 $
Génipur Électrique inc.	Services professionnels pour relevés et études photométriques	7 326.78 $
Installations électriques Claude Gougeon	Fourniture et remplacement de l'éclairage DEL pour les bâtiments municipaux, service d'ouverture des filets du terrain de baseball et remplacement d'un photocell défectueux au pavillon des loisirs	3 113.97 $
2547-0857 Québec inc. (Infotech)	Fourniture et installation du logiciel d'élection SYGEM	1 488.94 $
Lettrage Grahico-Tech inc.	Fourniture de deux panneaux de pointage pour la pétanque	86.23 $
Ministre des Finances	Services de la Sûreté du Québec - 1er versement de 2025	137 342.00 $
Ministre des Finances	Droits annuels pour la propriété d'un barrage	288.00 $
Climatisation Mixair inc.	Travaux de mise à niveau de la ventilation et de la climatisation au pavillon Gilles-Giroux	63 236.25 $
N. Bernard inc.	Fourniture d'essence des véhicules municipaux, et service de diagnostic et réparation d'un détecteur d'oxygène défectueux sur le camion GMC	593.98 $
Plomberie Meunier inc.	Honoraires de consultation pour le puits d'eau potable sur la rue Guay et service d'entretien et mise en marche des équipements de parcs	1 179.27 $
Petite caisse	Renflouement de la petite caisse	98.55 $
Guylaine Poudrier	Remboursement de frais de déplacement	546.00 $
Papeterie Cowansville inc.	Fourniture de papeterie	203.99 $
Pourpart & Poupart Avocats inc.	Services professionnels de consultations juridiques	3 695.31 $
Raymond Chabot Grant Thornton	Services professionnels d'audit de l'année financière 2024	14 595.51 $
Peinture Solutions Concept inc.	Service de peintre pour repeindre les bandes de la patinoire	3 449.25 $
André Paris inc.	Service annuel de débroussaillage	10 577.70 $

Services Matrec - GFL Environmental	Service de collecte des matières résiduelles pour le mois de juin 2025	17 667.39 $
Roger Dion & Fils 2006 inc.	Service de nivelage des routes municipales	17 806.75 $
Matériaux paysagers Savaria ltée	Fourniture de sable pour le terrain de baseball	196.70 $
Groupe Sylva Plus des Sommets inc.	Débroussaillage pour les travaux de reboisement du boisé et de la plantation	538.08 $
Sanixel	Fourniture de papier à mains, savons et papiers hygiéniques pour les bâtiments municipaux	353.68 $
Marie-Rose Simeone	Services professionnels pour suivi ponctuel en gestion contractuelle	475.00 $
Ville de Cowansville	Frais administratifs de cour municipale du 1er janvier au 31 mars 2025	172.46 $
Sous-total des déboursés		**371 453.55 $**
	Autres déboursés pour approbation :	
	Salaires des employés et traitement des élus pour le mois de mai 2025	28 991.57 $
Service aux entreprises Desjardins	Frais fixes mensuels	130.00 $
	Frais mensuels pour le terminal Interac Global	32.40 $
Total des déboursés		**400 607.52 $**

_____

4
25-06-109
RAPPORT DE DÉPENSES AUTORISÉES

Le directeur général et greffier-trésorier dépose un rapport des dépenses autorisées.

_____

5
25-06-110
CORRESPONDANCE

_____

6.1
25-06-111
ADMINISTRATION
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2024 ET DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le directeur général et greffier-trésorier dépose le rapport financier 2024 et le rapport du vérificateur externe.

Des copies du sommaire de l'information financière sont à la disposition du public à la présente séance et une copie est également mise à la disposition du public sur le site Internet de la Municipalité pour consultation. Une copie peut également être demandée en communiquant avec l'Hôtel de Ville.

Un représentant du vérificateur et le maire suppléant font rapport sur les points saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe de la Municipalité de Brigham.

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement, y incluant le maire suppléant, que le texte de l'allocution du maire soit inclus dans un document écrit et diffusé sur le site internet de la Municipalité et autres canaux de diffusion numériques utilisés par la municipalité. De plus, il sera publié dans le bulletin municipal.

_____

6.2
25-06-112
ADMINISTRATION
ADOPTION - RÈGLEMENT 2025-01 CONCERNANT LE FONDS DE ROULEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE la municipalité de Brigham désire se prévaloir du pouvoir prévu à l'article 1094 du Code municipal du Québec (fonds de roulement);

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement, y incluant le maire suppléant, d'adopter le *Règlement 2025-01 concernant le fonds de roulement de la Municipalité*.

Le maire suppléant et le directeur général et greffier-trésorier mentionnent l'objet de ce règlement, sa portée, son coût, son financement et les modifications entre le projet et l'adoption finale de ce règlement.

Des copies de ce projet de règlement sont à la disposition du public à la présente séance et une copie est également mise à la disposition du public sur le site Internet de la Municipalité pour consultation. Une copie peut également être demandée en communiquant avec l'Hôtel de Ville.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

RÈGLEMENT 2025-01 CONCERNANT
LE FONDS DE ROULEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE la municipalité de Brigham désire se prévaloir du pouvoir prévu à l'article 1094 du Code municipal du Québec (fonds de roulement);

ATTENDU que la Municipalité de Brigham peut se doter d'un fonds de roulement d'un montant maximal de 843 000,00 $, soit 20 % des crédits prévus au budget de l'exercice courant de la Municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité ne prévoit pas de montant projeté qui, additionné aux montants projetés des réserves déjà créées par règlement et encore existantes, donne un montant supérieur au plus élevé entre le montant correspondant à 50 % des autres crédits prévus au budget de l'exercice financier au cours duquel est adopté le règlement et le montant correspondant à 30 % du coût total non amorti des immobilisations.

ATTENDU qu'il est de l'intention de la Municipalité d'augmenter son fonds de roulement à 400 000 $ dans le but de mettre à sa disposition les deniers dont elle a besoin pour toutes les fins de sa compétence;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du Conseil du 6 mai 2025 et qu'un projet du présent règlement a été déposé à la même séance;

Le Conseil municipal décrète ce qui suit:

ARTICLE 1

Le présent règlement remplace le Règlement numéro 2015-03 concernant le fonds de roulement de la Municipalité.

ARTICLE 2

Le montant du fonds de roulement est de 400 000 $.

ARTICLE 3

À cette fin, le conseil affecte une somme de 200 000 $ de l'excédent (du surplus) accumulé de son fonds général ainsi qu'une somme de 200 000$ provenant du fonds de roulement initial.

ARTICLE 4

Le conseil peut, par résolution, emprunter à ce fonds conformément à la Loi.

ARTICLE 5

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Adopté à Brigham, le 3 juin 2025.

_____	_____
Steven Neil	Pierre Lefebvre
Maire	Directeur général et greffier-trésorier

_____

6.3
25-06-113
ADMINISTRATION
ACHAT DE MOBILIER DE BUREAU POUR LE SERVICE D'INSPECTION ET DE VOIRIE ET ENVIRONNEMENT

ATTENDU la fin des travaux du projet de construction au sous-sol de nouveaux espaces de bureaux et le besoin de les meubler;

ATTENDU la soumission de la firme Buropro Citation inc. au montant de 7 355.05 $ (plus taxes) pour l'achat, la livraison et l'installation du mobilier de bureau ;

Il est proposé par Stéphanie Martin-Gauthier, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement, y incluant le maire suppléant, :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes;

- d'autoriser l'achat du mobilier de bureau au montant de 7 355.05 $ (plus taxes);

- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même un emprunt au fonds de roulement remboursable en 10 versements annuels égaux à compter de l'année 2025 ;

- d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

_____

7.1
[REPORTÉ]
URBANISME
DEMANDE NO.2025-01 DE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PCMOI) –
AUTORISATION D'UN USAGE COMMERCIAL AU 110 CHEMIN FORDYCE, LOT 3 521 365
PREMIÈRE RÉSOLUTION (PROJET)

ATTENDU QUE la municipalité de Brigham a adopté le *Règlement numéro 2024-04 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)*, permettant au conseil d'autoriser sur demande et aux conditions qu'il détermine, un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI);
ATTENDU le dépôt de la demande no. 2025-01 de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'immeuble (PPCMOI) qui consiste à autoriser l'usage commercial *C4-1 – Services pour véhicules légers*, tel que défini à l'article 32 des usages et normes à l'annexe C du *Règlement de zonage numéro 06-101* sur une partie du lot 3 521 365 situé en zone ID-04 au 110 chemin Fordyce à Brigham, sur lequel un immeuble de type garage commercial est déjà érigé, le tout dans le cadre de l'article 3.1 du règlement 2024-04 afin de permettre la reconversion dudit immeuble;

ATTENDU QUE le projet d'usage concerné par la demande déroge aux dispositions de la grille des usages permis et des normes à l'Annexe C du *Règlement de zonage numéro 06-101*, mais qu'à l'exception des dispositions réglementaires visées par ce PPCMOI le projet est conforme aux autres dispositions du *Règlement de zonage numéro 06-101*;

ATTENDU QUE ce projet est conforme au plan d'urbanisme et répond favorablement aux critères d'évaluation applicables sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI);

ATTENDU QUE la demande concerne la reconversion du bâtiment existant afin d'y retrouver son usage initial de commerce de vente d'autos et de pièces d'auto usagées autorisé par la CPTAQ en 1981;

ATTENDU QUE la demande de PPCMOI confirme les fins auxquels le bâtiment a été construit, alors qu'au contraire, une transformation de l'usage commercial actuel vers un usage résidentiel tel que permis par le règlement de zonage 06-101, entrainerait des coûts liés à la démolition du bâtiment;

ATTENDU QUE l'occupation du garage est compatible avec le milieu hétérogène, composé de résidences, de commerces, d'institutions et d'activités agricoles, dans lequel il se retrouve;

ATTENDU QUE l'usage de commerce se fera uniquement en ilot déstructuré, zone ID-04, et ne s'étendra pas dans la zone agro-forestière AF-41;

ATTENDU QUE conformément à la loi, ce projet a été soumis au comité consultatif d'urbanisme lors de son assemblée du 5 mai 2025;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser l'usage commercial (C4) sur une partie du lot 3 521 365 situé en zone ID-04, en le limitant à la superficie de son usage initial, délimitée par la ligne avant de lot de 69.42 mètres, la ligne latérale de lot adjacente de 68.58 mètres, la ligne latérale de lot adjacente de 84.50 mètres, ainsi qu'une ligne de 78.4 mètres refermant la zone pour une superficie de 5 601.23 mètres carrés (référence à l'annexe 1).

Il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu unanimement, y incluant le maire suppléant, :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes;

- que le conseil municipal autorise l'usage commercial (C4) sur une partie du lot 3 521 365 du cadastre du Québec (matricule : 5910-90-0702) au 110, chemin Fordyce, à Brigham, situé en zone ID-04, délimitée par la ligne avant de lot de 69.42 mètres, la ligne latérale de lot adjacente de 68.58 mètres, la ligne latérale de lot adjacente de 84.50 mètres, ainsi qu'une ligne de 78.4 mètres refermant la zone pour une superficie de 5 601.23 mètres carrés (référence à l'annexe 1), dans le cadre du *Règlement numéro 2024-04 sur les projets particuliers de construction, de modification ou*

d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) à l'article 3.1, pour la reconversion d'un immeuble sous réserve des conditions suivantes :

1. Respecter la délimitation de la zone prescrite (référence à l'annexe 1) ;
2. Ne pas réaliser d'entreposage extérieur dans la cour avant ;
3. Implanter une clôture d'une hauteur de 2 mètres dans le prolongement imaginaire latéral du mur de façade du bâtiment principal et, à partir de celui-ci, à une distance de 2 mètres suivant les lignes latérales de propriété jusqu'à la limite arrière de la zone visée par la présente demande ;
4. Que la clôture décrite au point 3 ci-dessus ne puisse pas être ajourée à plus de vingt–cinq pour cent (25%) et l'espace entre deux de ses éléments constituants ne doit pas être supérieur à cinq (5) centimètres ;
5. Que le bâtiment soit conforme aux normes d'évacuation des eaux usées de type garage commercial et aux autres normes applicables à ce type de bâtiment ;
6. L'obtention, le cas échéant, de tout permis, certificat, autorisation, approbation ou avis requis en vertu d'une loi ou d'un règlement.

ANNEXE 1
Partie du lot 3 521 365 visée par l'autorisation du conseil municipal

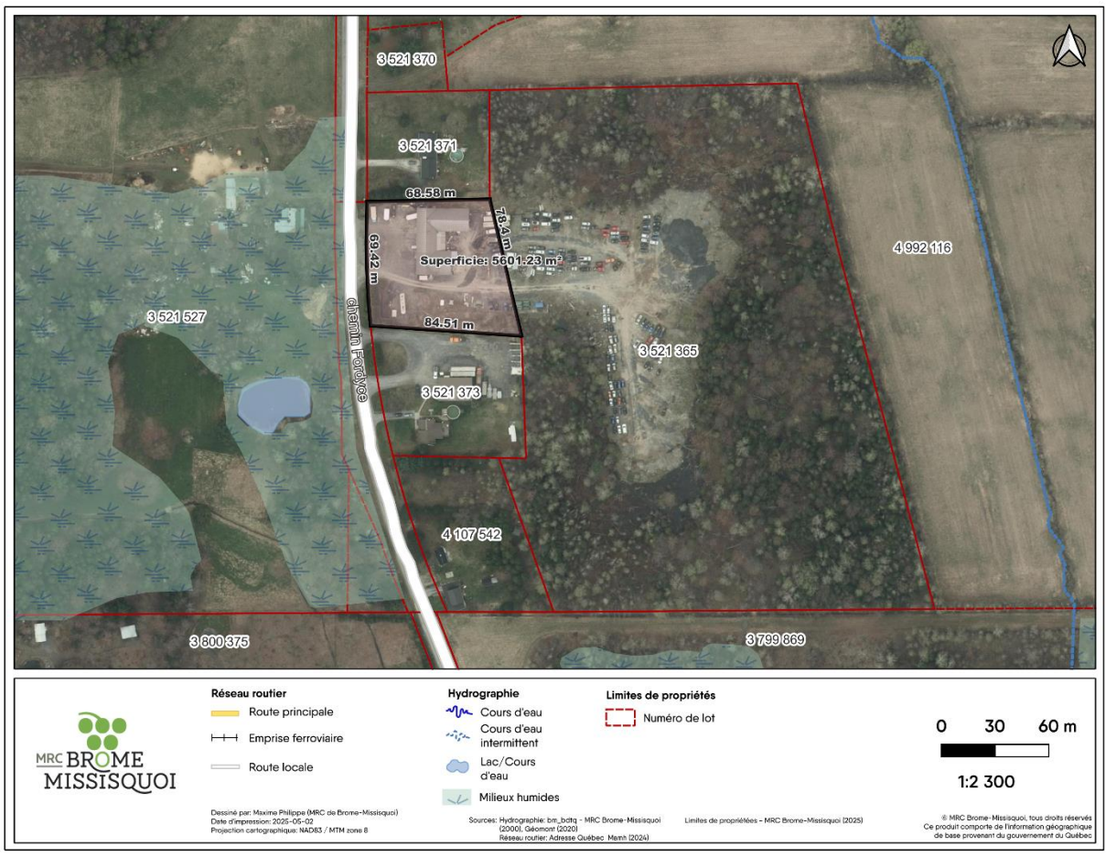

8.1
25-06-114
VOIRIE
OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – PRÉPARATION EN PRÉVISION DES INTERVENTIONS DIVERSES DE PAVAGE

ATTENDU les besoins sur les chaussées des rues Fordyce, du Domaine, Yves et de quatre intersections du territoire;

ATTENDU l'offre de service de Artelia Canada inc. datée du 2 juin 2025, comprenant le contrôle qualité (laboratoire);

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement, y incluant le maire suppléant, :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes;

- d'accepter la proposition de la firme Artelia Canada inc. pour un montant de 54 966,30 $, dont une partie unitaire, plus taxes pour les services professionnels de création de plans, de devis, de laboratoire et de surveillance de chantier pour les travaux de pavage sur les rues Fordyce, du Domaine, Yves et de quatre intersections du territoire;

- de financer ces dépenses, nettes de ristourne de taxes à même le fonds général;

- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

_____

13.1
25-06-115
VARIA
LETTRE DE FÉLICITATIONS – MONSIEUR LOUIS VILLENEUVE -
ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement, y incluant le maire suppléant, d'envoyer une lettre de félicitations à monsieur Louis Villeneuve pour son élection à titre de député fédéral du comté de Brome-Missisquoi

_____

13.2
25-06-116
VARIA
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE
CERCLE DES JEUNES RURAUX DE GRANBY

ATTENDU QUE le Cercle des jeunes ruraux de Granby entreprend une campagne d'aide financière;

ATTENDU QUE les sommes amassées serviront à poursuivre leurs activés et à préparer leur exposition agricole locale du 5 juillet 2025;

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement, y incluant le maire suppléant, de remettre la somme de 150,00 $ pour commandite.

_____

13.2
25-06-117
VARIA
AVIS DE VACANCE AU POSTE DE MAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à l'article 316 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le directeur général et greffier-trésorier avise le conseil municipal de la réception le 3 juin 2025 de la lettre de démission de sa fonction de monsieur le maire Steven Neil, effective à partir du 4 juin 2025, qu'il dépose en transmettant copie de ladite lettre à chacun des membres du conseil.

_____

14
25-06-118
PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil municipal tiennent une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres. Le conseil municipal n'a pas reçu de questions via le site Internet de la Municipalité de Brigham.

L'ordre du jour est mis à la disposition du public par le biais du site Internet de la Municipalité ainsi qu'à la salle du conseil.

_____

15
25-06-119
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement, y incluant le maire suppléant, de lever l'assemblée. Il est 19 h 37.

_____	_____
Réjean Racine	Pierre Lefebvre
Maire suppléant	Directeur général et greffier-trésorier

_____